



INSCRIPTION - Saison 2019 / 2020

Le nombre de terrains étant limité, le bureau se réserve le droit de refuser des inscriptions ou de les reporter début janvier (mi-saison) afin de garantir un temps de jeu à chacun.

HORAIRES :	Lundi	Mercredi 19h30-21h30	Samedi 9h45 – 11h45
Groupe 1 – Primaire (2 groupes selon inscrits)	17h00/17h30 – 18h30 Cours obligatoire	-	Sous la surveillance des parents
Groupe 2 – Collège & Lycée	18h30 – 19h30 Cours obligatoire	Sous la surveillance des parents	Sous la surveillance des parents
Groupe 3 - Adultes	19h30 – 21h30 Cours facultatif	19h30 – 21h30	9h45-11h45

Les nouveaux tarifs seront votés en Assemblée Générale en septembre ou octobre. Les cours enfants sont compris dans le montant de la cotisation, les cours adultes sont en plus.

TARIFS :	Saison	Mi-saison (à partir de janvier)
Individuel (adulte)	50 €	30 €
Individuel (enfant)	60 €	40 €
Famille (à partir de la 3 ^{ème} personne)	-50% sur la 3 ^{ème} personne et les suivantes	
Samedi uniquement	25 €	

à cocher si je souhaite participer aux échanges interclubs (à domicile et à l'extérieur)

NOM Prénom	Né(e) le	Groupe ou samedi	Cours adultes + 30 €	montant	
1-	<input type="checkbox"/>
2-	<input type="checkbox"/>
3-	<input type="checkbox"/>
4-	<input type="checkbox"/>
5-	<input type="checkbox"/>

Adresse :

..... Tél :

e-mail :@.....

Total : €

Signature :

Important : En adhérant au Vallée Verte Badminton, vous reconnaissez avoir lu et accepté sa charte et les conditions d'inscription. L'inscription ne sera définitive qu'une fois le paiement effectué.

J'ai bien pris connaissance de la Charte du club, notamment concernant l'assurance individuelle.

Réservé au VVB – Validation de l'inscription:

Montant total reçu :€

Chèque / Espèces

Payé le : / / 20.....



CHARTRE DU VVB

Le badminton est un sport individuel mais nécessite un esprit d'équipe, nous vous souhaitons la bienvenue et vous souhaitons d'y prendre beaucoup de plaisir, dans un esprit loisir.

En adhérant au club vous devenez membre de l'association du Vallée Verte Badminton et acceptez le respect en toute convivialité de notre charte ci-après :

- Dans un esprit sportif & loisir, les joueurs s'engagent à respecter leurs partenaires, le matériel, les locaux et de respecter le règlement du gymnase (tenue de sport, chaussures propres non marquantes, etc.). Le club fournit les volants.
- Durant les inscriptions, le club veillera à ne pas accepter plus d'adhérents que le gymnase ne peut raisonnablement en accueillir.
- Au VVB, tout le monde joue en toute sportivité avec tout le monde, quels que soient les niveaux et les âges. Les pratiquants s'engagent à maintenir une fluidité d'échange en ne reconduisant pas systématiquement tout le long de la séance, un autre set avec les mêmes partenaires. La proposition/acceptation d'échange est une démarche personnelle à encourager.
- Les adhérents adultes acceptent d'être sollicités pour aider à l'encadrement des plus jeunes si nécessaire.
- Tous les joueurs participent à l'installation et au rangement du matériel en début et/ou fin d'activité. Un soin particulier convient d'être apporté au rangement des volants.
- Pour votre sécurité et pour ne pas gêner les autres joueurs, veuillez durant vos déplacements à ne pas empiéter sur les terrains utilisés.
- L'organisation des cours (ateliers techniques) pourra nécessiter une inscription préalable et parfois des roulements entre les adhérents. Nous vous remercions alors de respecter vos plannings et rappelons que l'éducateur sportif a l'autorité pour garantir le bon déroulement des séances. Les cours sont pris en charge par le club et restent facultatifs. L'assiduité aux cours est cependant requise si celui-ci est retenu.
- Pour préserver le plaisir du jeu, il n'est pas indispensable de maintenir les téléphones portables allumés.
- Nous rappelons également qu'il est préférable de ne pas laisser des objets de valeur dans les vestiaires et que l'association ne pourra être tenue responsable en cas de vol.
- L'activité du badminton lorsqu'elle se déroule à Boège, a lieu exclusivement sur les terrains du gymnase. Le jeu en extérieur dans le cadre du VVB n'est pas autorisé.
- Chaque adhérent doit veiller à sa couverture d'assurance personnelle pour une prise en charge en cas de blessure éventuelle et ses conséquence ou/et d'engagement de sa responsabilité civile dans le cadre de la pratique sportive au sein du VVB. Le club ne couvre pas ce genre de risques.
- Nous ne sommes **pas une garderie** ni un point de rendez-vous et rappelons aux jeunes adhérents et à leurs parents qu'ils viennent avant tout **pour pratiquer le badminton**. Le VVB ne pourrait être tenu responsable pour toute sortie du gymnase.
- Concernant les pratiquants en primaire (Groupe 1), les parents doivent amener leurs enfants au gymnase et venir les y chercher à la fin de la séance.
- Toute proposition gentille d'amélioration sera la bienvenue.